



## Eau potable...

**Les cours d'eau et les fossés ne sont pas des poubelles! Vous pourriez être tenu responsable...**  
Service des Travaux publics et de l'ingénierie

**Conseil en bref**  
Hélène Gagné, greffière

**Gigue en fête**  
**Un succès formidable**  
Harold Guay, maire

**La Véloroute de la Chaudière**  
R. Mathieu Vigneault, MEIR, Coordonnateur

**Loisirs, culture et vie communautaire - Inscriptions**

**Le boulevard Larochelle se refait une beauté**

**Le nouveau pont de Sainte-Marie - La protection des bâtiments à proximité du chantier**  
Ministère des Transports du Québec

**Aide financière en cas de sinistre pour les particuliers : Ça vaut la peine...**

**Sainte-Marie de Beauce**  
**Un présent du passé, une fierté à partager - Une histoire fascinante**  
Laurent Boutin et ses élèves de 4<sup>e</sup> année

**Corps de cadet 2898**  
**Sainte-Marie - On recrute**

**Les journées de la culture 2003**  
**Une invitation**

**Comité d'accueil des nouveaux arrivants de Sainte-Marie**  
**Bienvenue à Sainte-Marie**

**Nouvelle convention collective**  
Ville de Sainte-Marie

**Bibliothèque Honorius-Provost**  
Jacques Filiatrault, bibliothécaire

**PROCHAINE RÉUNION DU CONSEIL :**  
**Le lundi 8 septembre 2003, 20 h**

ISSN 1492-9279  
Dépôt légal  
Bibliothèque nationale du Canada  
Bibliothèque nationale du Québec  
3<sup>e</sup> trimestre 2003

Impression • Dynamiques, Centre d'imprimerie,  
Sainte-Marie Bce

Graphisme, rédaction et coordination de projet

**Zonart**  
communications  
www.zonart-zone.com

# Eau potable

## Une question de respect des normes environnementales actuelles

Ce n'est un mystère pour personne : plus il y a de monde, plus on a besoin d'eau. Si on ajoute à cela des normes qui évoluent et une activité économique intense, donc plus d'entreprises et de commerces, on peut voir que le problème se complique. Ainsi, de 1979 à 2003, la population de Sainte-Marie est passée de 8 685 à 11 704 habitants, une croissance de 35 %; cette croissance a évidemment eu un impact sur le nombre d'établissements manufacturiers et commerciaux présents à Sainte-Marie.

Ainsi, dès 1991, le constat s'est imposé de lui-même : les équipements de production et de distribution d'eau potable étaient désuets et ne correspondaient plus aux exigences du ministère de l'Environnement voulant que la Ville réduise de 80% son prélèvement d'eau dans la rivière Bélair. La Ville faisait alors face à deux problèmes importants :

- l'emménagement et la distribution d'eau potable dans les parties hautes de la ville (secteur Caro, par exemple);
- l'alimentation en eau brute de même que la capacité de filtration et de distribution.

### Un premier problème de réglé...

Le premier problème a été réglé en 1996 alors que la Ville terminait la construction d'un réservoir de 5 677 500 litres (1,5 million de gallons) situé sur l'avenue Saint-Joseph. Ce réservoir était aussi muni d'équipement de pompage domestique et incendie, assurant ainsi une pression et un débit d'eau adéquats à l'ensemble des Mariverains.

### ...Et un deuxième en voie de l'être

Ce deuxième problème en est un de production d'eau potable en qualité et en quantité afin de répondre aux besoins immédiats et à plus long terme de la Ville. Rappelons-nous des fréquents épisodes de pénurie d'eau lors des canicules d'été et même en automne; les réservoirs atteignaient des niveaux très bas, voire très inquiétants.

### Situation actuelle

Les installations existantes (usine Saint-Gabriel et usine des Puits) ont une capacité



de 6 400 m<sup>3</sup> / jour (1 700 00 gal. É.-U. / jour) alors que la demande maximale atteint environ 9 100 m<sup>3</sup> / jour (2 400 000 gal. É.-U. / jour) en période de pointe estivale. Durant cette période, le niveau des réservoirs est très bas.

Il fallait donc trouver une solution fiable et permanente et pour y arriver, la Ville a procédé à de nombreuses démarches et envisagé plusieurs scénarios que nous verrons maintenant en détail.

### Les solutions possibles

#### Scénario 1 : Adapter l'usine Saint-Gabriel

Ce scénario a rapidement été abandonné puisque cette usine fait l'objet d'un avis d'infraction émis par le ministère de l'Environnement pour les raisons suivantes :

- le volume d'eau puisé dans la rivière Bélair est trop important; il faut laisser couler un minimum de 80 % du débit alors qu'actuellement, en période sèche, toute l'eau de la rivière est puisée malgré la



présence des lacs de réserve;

- les boues produites par l'usine sont rejetées directement dans la rivière; cette situation n'est plus tolérée et il faudrait construire un système complet de traitement des boues;
- l'usine ne répond plus aux normes du nouveau règlement sur l'eau potable et d'importants et coûteux travaux seraient nécessaires pour la rendre conforme, même si la disponibilité en eau brute était suffisante.

Il faudrait donc investir un million de dollars pour le traitement des boues et encore plus pour l'accroissement de la capacité et tout ça pour devoir puiser et produire moins d'eau!

(suite page 2)



Finalement, nous avons envisagé la possibilité de pomper l'eau de la rivière Chaudière jusqu'à l'usine Saint-Gabriel. Ce scénario a aussi été abandonné puisque cela revenait plus cher que de construire une nouvelle usine tout près de la rivière.

En conclusion, l'usine Saint-Gabriel doit être mise de côté et affecter les sommes qui auraient été consacrées à sa mise au niveau à un projet qui réglera définitivement le problème de quantité d'eau. Toutefois, les lacs-réserves et la conduite d'amenée d'eau existante pourront encore être utilisés pour alimenter d'urgence la nouvelle usine. Ceci permettrait :

- 1 - d'économiser les coûts de traitement lorsque l'eau de la Chaudière sera sablonneuse;
- 2 - d'alimenter la nouvelle usine en cas de déversement accidentel dans la Chaudière (pensons ici à Saint-Henri où il y a eu un déversement de produits pétroliers dans la rivière Etchemin, causant une pénurie d'eau temporaire).

#### *Scénario 2 :*

##### *Accroître la capacité de l'usine des Puits*

L'usine des Puits est située dans les fonds entre le boulevard Vachon et la rue Notre-Dame (derrière le Centre de vision Bégin). Actuellement, l'usine des Puits est utilisée en période de forte demande afin de supporter l'usine Saint-Gabriel.

L'eau de l'usine des Puits coûte très cher à traiter. En effet, elle contient un taux élevé de fer et de manganèse. De plus, elle est très dure (forte présence de calcium et de magnésium).

Des recherches sur le terrain ont démontré que tous les autres secteurs potentiels pour de l'eau souterraine ne génèrent pas un débit suffisant pour répondre aux besoins à long terme. La recherche d'une eau souterraine moins chargée de fer et de manganèse s'est révélée tout aussi infructueuse. La seule possibilité d'alimentation en eau souterraine demeure donc à l'usine des Puits. Le coût du traitement est tout aussi élevé que celui d'une usine près de la Chaudière et on ne peut garantir que la qualité ne se dégradera pas au fil du temps.\*

Finalement, deux autres facteurs ont définitivement fait que ce projet devait être mis au rancart :

- 1 - traiter une plus grande quantité d'eau tirée de l'usine des Puits signifiait une augmentation importante de rejets de métaux aux égouts, ce qui rendait inutilisables pour la valorisation agricole les boues de la station d'épuration qui

traite les eaux usées;

- 2 - les responsables du ministère des Affaires municipales ne recommandent pas du tout d'utiliser une nappe d'eau souterraine pour répondre aux besoins d'une ville de la taille de Sainte-Marie.

\* Quelques-unes des études : essai de traitement biologique par la firme Gesco et Dégrémont (1997), études de procédé de traitement par l'université Laval (1998), études hydrogéologiques par Hydrogéosol (2000), étude de coût d'une usine de déferrisation et de démanisation par la firme Roche (2000).



#### *Scénario 3 : une usine de filtration sur la rivière Chaudière*

La construction d'une telle usine en amont de la rivière (sud de la Ville, ouest de Notre-Dame) présente de nombreux avantages :

- disponibilité quasi-infinie de la quantité d'eau, même en période sèche; ainsi, l'été, le débit de la rivière Bélair est de 0,02 m<sup>3</sup>/sec. alors que celui de la rivière Chaudière est d'environ 9 m<sup>3</sup>/sec.;
- bonne qualité de l'eau brute pour une rivière de cette taille; toutes les municipalités en amont possèdent des usines d'épuration depuis nombre d'années et la qualité de l'eau de la rivière s'est améliorée. De plus, la pollution agricole est en voie d'être résolue car d'importants efforts sont faits en ce sens.
- la quantité d'eau pourra répondre à la croissance de la Ville et à tous ses besoins futurs en eau;
- l'usine sera à proximité de la source mais pourra aussi être alimentée par la rivière Bélair (via la conduite d'amenée actuelle); de plus, selon la période, l'eau décantée des lacs-réserves sera plus rentable à traiter;
- cet emplacement avait déjà été prévu. En effet, une conduite d'amenée directe entre le sud de la Ville et le réservoir Saint-Joseph a été construite en 1996; la nouvelle usine sera raccordée directement sur cette conduite;
- l'usine utilisera les techniques de traitement les plus récentes, ce qui aura

pour effet de a) respecter les normes du nouveau règlement sur l'eau potable, b) traiter l'eau facilement et en toute sécurité, c) de produire une eau d'excellente qualité qui n'aura plus de goût ni d'odeur; - finalement, cette solution est appuyée au niveau technique par le ministère de l'Environnement et le ministère des Affaires municipales.

Cette usine n'est pas conçue pour répondre au gaspillage, mais elle règlera le problème d'alimentation en eau potable permettant d'assurer la croissance de la Ville, le développement de notre parc industriel et notre sécurité contre les incendies.

#### *De scénario à projet : une usine de filtration à haute performance*

Cette usine ultra-moderne aura une capacité de 13 250 m<sup>3</sup>/jour (3 500 000 gal. É.-U./jour) - rappelons que la demande moyenne actuelle est de 6 050 m<sup>3</sup>/jour. Au rythme de croissance actuelle de la Ville, cette usine pourra répondre à nos besoins pour les 25 prochaines années. Pour ceux et celles que l'aspect technique intéresse, voici la chaîne de traitement :

- un procédé de floculation - décantation (floculation : formation, par agglomération de petites particules, de grosses particules séparables);
- filtration;
- un double système de désinfection au chlore et aux rayons ultraviolets;
- un système d'ozonation et de filtration biologique pour compléter l'enlèvement des microbes et pour réduire au minimum les goûts et odeurs;
- un procédé de reminéralisation pour rendre l'eau moins dure et prolonger ainsi la durée de vie du réseau et des équipements.

Le coût est de 10 millions \$ et la Ville est admissible à une subvention de 50 % des coûts par « Travaux d'infrastructure Canada-Québec 2000 ». Si la réponse concernant la subvention est favorable, l'usine sera mise en chantier en 2005 et entrera en service à l'été 2006. Un tel projet pourrait difficilement se faire sans aide gouvernementale sans compromettre la santé financière de la Ville.

#### *Qu'en sera-t-il des usines Saint-Gabriel et des Puits?*

Ces deux usines seront fermées; certains équipements seront récupérés pour la nouvelle usine et le reste sera mis en vente au plus offrant. Quant aux bâtiments, ils seront éventuellement récupérés pour d'autres fins municipales tel l'entrepôt.

#### *Une solution logique*

Ce projet est l'aboutissement d'un long

processus d'analyse, de réflexion et de planification amorcé depuis 1991. Il fallait trouver une solution qui permettait à la Ville d'assurer une alimentation en eau potable de qualité dans un contexte de croissance continue.

Finalement, la disponibilité d'une subvention dans le cadre du programme « Travaux d'infrastructures Canada-Québec » permettait à la Ville de se doter d'un équipement à la fine pointe de la technologie à un coût adapté à la capacité de payer des Mariverains.

## **COÛT DE PRODUCTION DE L'EAU POTABLE**

Le coût de production, sans les immobilisations, de l'eau potable à partir des usines Saint-Gabriel et des Puits est de 0,14 \$ du mètre cube. Avec la nouvelle usine, le coût sera de 0,17 \$ du mètre cube tout en assurant que :

- a) nous répondrons aux normes environnementales les plus pointues, b) nous utiliserons les techniques de filtration dont le résultat sera une eau de qualité supérieure, c) nous nous assurerons d'une alimentation en qualité et en quantité pour de très nombreuses années.

## **LES COURS D'EAU ET LES FOSSÉS NE SONT PAS DES POUBELLES!**

### **VOUS POURRIEZ ÊTRE TENU RESPONSABLE...**

Il arrive trop souvent que nous retrouvons des déchets dans les cours d'eau et plus particulièrement dans les fossés. Ces derniers doivent être libres en tout temps pour assurer notamment une bonne évacuation de l'eau de pluie. Si un propriétaire jette des déchets (de la pelouse, entre autres) dans un fossé et que cela provoque des dégâts d'eau, à des ponceaux ou à des sous-sols par exemple, ce dernier peut être tenu responsable des dommages causés.

Exemples de déchets que l'on retrouve dans nos cours d'eau :

- déchets de tonte de pelouse
- débris de terrassement
- retailles d'arbres
- ciment, asphalte et débris de construction
- et toutes sortes de choses qui font que parfois la réalité dépasse la fiction!

*Votre collaboration est essentielle et très appréciée.*

Le Service des Travaux publics et de l'ingénierie



Amis(es) cyclistes, bonjour! Comme certains d'entre vous ont pu le constater, la MRC de La Nouvelle-Beauce a procédé lundi le 30 juin dernier à l'inauguration de la Véloroute de la Chaudière à la Halte Desjardins-MAAX, et ce, en présence de plusieurs dignitaires, élus et partenaires de ce projet.

Dans les faits, la Véloroute de la Chaudière est un tronçon de 45,5 km de la Route verte québécoise, qui elle en compte déjà plus de 3 000. Celle-ci traverse, dans l'axe nord-sud, les municipalités de la MRC de La Nouvelle-Beauce dont la Ville de Sainte-Marie sur une distance de 10 km.

À Sainte-Marie, la Véloroute longe la voie ferrée du Québec Central du côté ouest jusqu'au tout début du boulevard Vachon où elle traverse du côté est, afin d'aisément s'engager dans le périmètre urbain. Elle croise la route Cameron et poursuit son chemin jusqu'à la route Chassé endroit où elle retourne du côté ouest. C'est à cette endroit que la Véloroute franchit la rivière Chassé sur une imposante passerelle de 17 mètres qui témoigne du travail colossal de l'équipe de la MRC et de ses partenaires



(Guy Peloquin, ing. GLD, Ghislain Poulin Dg MRC, Maurice Mercier, Ville Sainte-Marie et le Québec Central partenaires omniprésents).

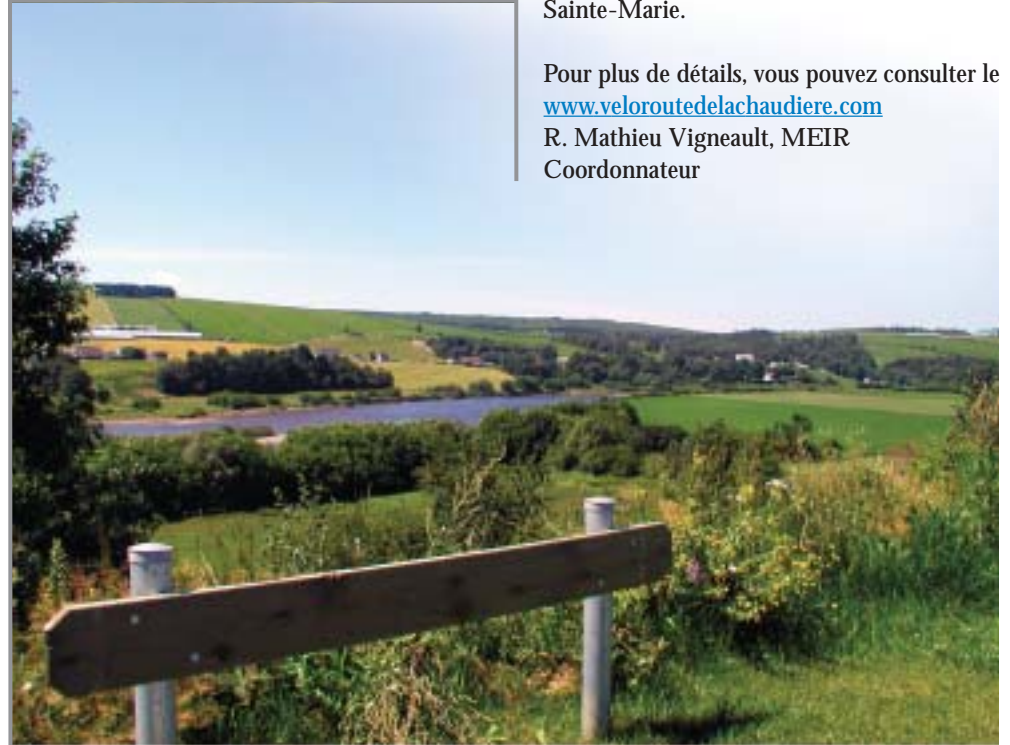
# La Véloroute de la Chaudière

Par la suite, la voie cyclable parcourt les terrains de la Seigneurie Taschereau. Elle passe à proximité des maisons historiques Taschereau et Lacroix, de la chapelle Sainte-Anne de même que des espaces publics en bordure de la rivière Chaudière.

Plus loin, la Véloroute atteint le centre-ville à proximité de la maison J.A. Vachon et du centre institutionnel composé entre autres de l'hôtel de ville, de la bibliothèque et de l'église d'un style néogothique des plus intéressants. À ce sujet, le patrimoine architectural de Sainte-Marie est sans conteste l'une des richesses mariveraines que les cyclistes apprécieront à coup sûr. Par la suite, la Véloroute passe derrière la maison Dupuis, laquelle abrite les musées de l'aviation civile et du Père Gédéon.

À la sortie du secteur urbanisé, la vallée devient omniprésente. Plus particulièrement, à la halte localisée à la jonction de la rue Notre-Dame et de la route 173 (Halte Grondin-Domtar). Pour plusieurs personnes, il s'agit là du plus bel endroit de la Véloroute. Endroit où la MRC a aménagé une magnifique aire de repos à partir de laquelle le cycliste prendra conscience du mode d'occupation des terres, témoin de l'établissement français, il y a 250 ans.

Depuis le début de l'aventure, la MRC de La Nouvelle-Beauce est le promoteur de ce projet d'envergure totalisant près de 4 millions de dollars d'investissement. À ce jour, une campagne de financement a permis



d'amasser plus de 600 000 \$. Les autres sommes sont assumées par les gouvernements provincial (incluant le CRCD) et fédéral et par les municipalités de la MRC, partenaires essentiels dans ce projet.

Enfin, la gestion, l'entretien et la promotion de la Véloroute ont été confiés à la Corporation de la véloroute de la Chaudière, un organisme sans but lucratif dirigé par un conseil d'administration. Celui-ci se compose de 11 administrateurs dont M. Michel Larochelle, président et M. Yves Chassé, vice-président et conseiller municipal de Sainte-Marie.

Pour plus de détails, vous pouvez consulter le [www.veloroutedelachaudiere.com](http://www.veloroutedelachaudiere.com)  
R. Mathieu Vigneault, MEIR  
Coordonnateur

## Loisirs, Culture et Vie communautaire

### *Inscriptions pour les activités d'automne*

Vous avez reçu récemment le programme automne 2003 du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire. Nous vous rappelons que les inscriptions auront lieu les 6 et 9 septembre à la polyvalente Benoît-Vachon. Pour plus de renseignements, consultez votre programme, composez le 387-4920 ou encore consultez le programme directement en ligne au [www.ville.sainte-marie.qc.ca](http://www.ville.sainte-marie.qc.ca) sous l'onglet « Publications », à la rubrique « Guide du Service des Loisirs ».

*Nous vous souhaitons une très belle saison!!*





# LE BOULEVARD LAROCHELLE

## se refait une beauté

Le 10 septembre débuteront les travaux de réfection de la section du boulevard Larochelle comprise entre les avenues Marguerite-Bourgeoys et Saint-Jean. Ces travaux, estimés à 237 000 \$, sont possibles grâce à une subvention de 97 000 \$ obtenue dans le cadre du programme « Renouveau urbain et villageois ».

Le réaménagement de Marguerite-Bourgeoys, suite à la construction du nouveau pont, rendait logique la réfection de ce boulevard achalandé, surtout qu'il y avait des subventions disponibles pour ce type de travaux. La Ville a donc profité de

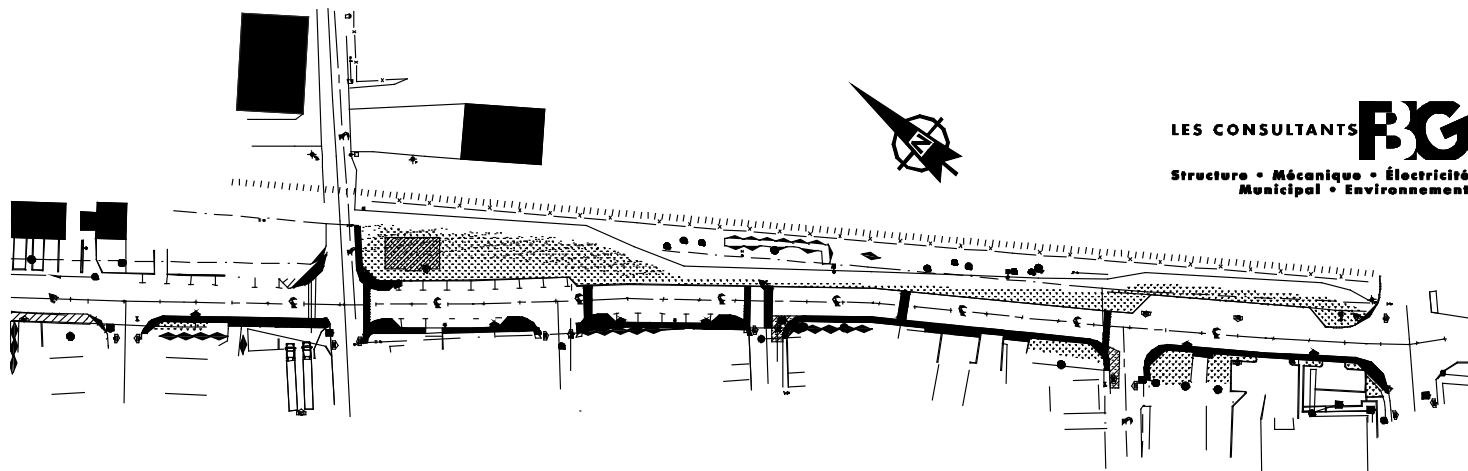
l'occasion qui se présentait pour harmoniser ce boulevard avec les futurs aménagements du centre-ville. La rénovation de la rue Notre-Dame se fera plus tard, lorsque les travaux du pont et de la Grande Place seront terminés.

Des trottoirs assureront la sécurité des piétons, particulièrement les enfants qui fréquentent les deux écoles primaires du quartier, les stationnements seront aménagés de façon plus ordonnée et rationnelle et la configuration générale du boulevard obligera les conducteurs au pied pesant à conduire à une vitesse plus acceptable. Il est à noter

qu'un feu de circulation sera éventuellement installé à l'angle de Marguerite-Bourgeoys. Des aménagements paysagers ajouteront à l'esthétique de ce secteur par où passe la piste cyclable régionale.

### Calendrier du projet :

11 août : .....appel d'offres  
27 août : .....ouverture des appels d'offre  
8 septembre : .....acceptation d'un appel d'offres  
10 septembre : ...début des travaux – durée de 4 semaines environ



## LE NOUVEAU PONT DE SAINTE-MARIE

### LA PROTECTION DES BÂTIMENTS À PROXIMITÉ DU CHANTIER

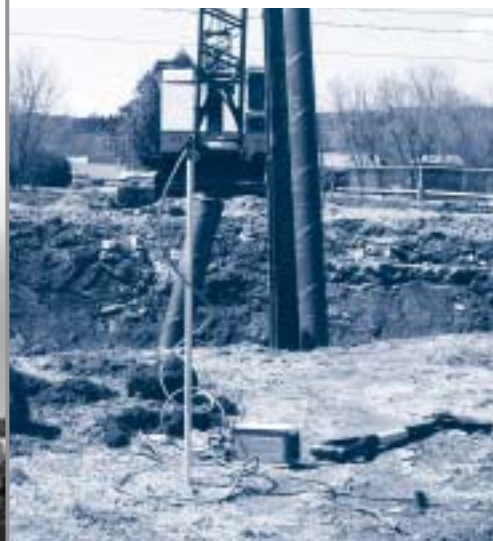
Dès le début des travaux, Transports Québec a procédé à la prise de mesures des vibrations occasionnées par les équipements de travail. Des appareils nommés "géophones" permettent de connaître et d'enregistrer, de façon très précise, la fréquence de ces vibrations afin d'assurer la protection des bâtiments situés à proximité des zones de travaux.

Ainsi, un géophone a été installé en permanence à proximité de l'église. Un

second le sera également à proximité de l'ancien bureau de poste pendant toute la durée des travaux visant à fonder les pieux de la culée est. Les données recueillies sont enregistrées en tout temps.

Il est important de mentionner qu'une limite d'intensité des vibrations a été imposée à l'entrepreneur du projet de construction. La surveillance de ces équipements est assurée par le ministère des Transports afin que les opérations entreprises respectent cette limite.

S'il advenait un dépassement, des ajustements aux méthodes de travail seront immédiatement apportés sur le chantier.



*Ce géophone mesure les vibrations au sol pendant qu'un pieu est enfoncé à quelques mètres.*

## AIDE FINANCIÈRE EN CAS DE SINISTRE POUR LES PARTICULIERS : ÇA VAUT LA PEINE...

Vous avez subi des dommages suite aux fortes pluies du début d'août? Vous avez peut-être droit à une aide financière!

### Ce qu'il faut savoir

Pour être admissible, il faut :

- être un particulier
- que les dommages soient non couverts par une assurance ou un autre programme gouvernemental (assistance sociale, par ex.)

Il est important aussi de savoir qu'un bien ou un dommage assurable mais que vous n'avez pas assuré volontairement ne peut être couvert par le programme. Finalement, les dommages causés par un refoulement d'égout ne sont pas couverts pour les deux raisons suivantes :

- il s'agit d'un sinistre assurable;
- le propriétaire est responsable de l'installation et de l'entretien d'un clapet anti-retour afin de prévenir ce genre de situation.

### Aide disponible

Pour les biens meubles essentiels : couverts à 100 % jusqu'à concurrence de 15 000 \$ (selon la liste dans le programme - franchise de 100 \$);  
Pour les biens immeubles essentiels : dépenses de nettoyage, remise en état des pièces essentielles (occupées sur une base permanente) – 75 % des frais du moindre de la valeur de l'évaluation municipale uniformisée de la résidence principale jusqu'à concurrence de 100 000 \$ (franchise de 500 \$).

### Comment procéder

- Avant le 27 novembre 2003, il faut produire une réclamation ou indiquer, par écrit, votre intention de réclamer une indemnité. Il s'agit d'une procédure simple. (formulaire disponible à l'hôtel de ville ou sur le site du ministère de la Sécurité publique : [www.msp.gouv.qc.ca](http://www.msp.gouv.qc.ca))
- Suite à votre requête, un analyste vous contactera. Il prendra charge du dossier et vous accompagnera dans vos démarches.

### Pour en savoir plus

Toute la documentation, incluant les formulaires, et des renseignements additionnels sont disponibles : à l'hôtel de ville, 270, Marguerite-Bourgeoys, 387-2301 sur le site du ministère de la Sécurité publique au [www.msp.gouv.qc.ca/](http://www.msp.gouv.qc.ca/), en cliquant « Nouveau programme d'aide financière aux sinistrés ».



# CONSEIL EN BREF

Voici un bref résumé de certaines décisions prises lors des séances régulières tenues les 7 juillet et 11 août 2003, à savoir:

- La Ville a procédé à l'adoption du règlement numéro 1251-2003 amendant la tarification pour l'émission des permis de construction, certificats et autres, et plus particulièrement afin de prévoir le coût d'un certificat pour les ouvrages de captage
- La Ville a procédé à l'adoption du règlement numéro 1252-2003 concernant les nuisances sur le territoire de la municipalité. Ce règlement remplace le règlement numéro 972-95 et ses amendements.

Les règlements numéros 1251-2003 et 1252-2003 sont entrés en vigueur à la date de leur publication, soit le 11 juillet 2003.

- La Ville a procédé à l'adoption du règlement numéro 1253-2003 décrétant un emprunt et une dépense de 78 400 \$ incluant les frais incidents et les taxes pour l'engagement de services professionnels pour le prolongement de services municipaux d'aqueduc, d'égouts et de voirie d'une partie de l'avenue Linière, d'une partie de l'avenue Châteauneuf et de la rue projetée (lot 631-12-270). Ce règlement a fait l'objet d'une journée d'enregistrement pour les personnes habiles à voter le 21 juillet dernier et aucune personne n'est venue s'enregistrer. Ce règlement est entré en vigueur le 5 août, soit à la date de son approbation.

- La Ville a procédé à l'adoption du règlement numéro 1254-2003 relatif à la circulation des véhicules lourds sur notre territoire, et plus particulièrement afin de prohiber la circulation de certains véhicules routiers sur le boulevard Vachon en direction Nord (de la route Carter jusqu'à la route Cameron) et autoriser, en direction Est, la circulation sur la route Carter (entre le boulevard Vachon et la sortie de l'autoroute 73). (Les véhicules lourds devront accéder à

l'autoroute 73 par la route Carter et n'auront plus à traverser toute la ville pour avoir accès à l'autoroute par Cameron) Ce règlement devra toutefois obtenir l'autorisation du ministère des Transports du Québec avant son entrée en vigueur.

- La Ville a demandé au ministère des Transports du Québec de prolonger, en direction Ouest, la zone 50 km/hre sur la route Saint-Elzéar.

- La Ville a autorisé son Service des travaux publics et de l'ingénierie à aller en appel d'offres pour la construction de nouveaux trottoirs sur la rue Notre-Dame Sud (entre la rue Saint-Antoine et l'avenue Gilbert), le boulevard Vachon Nord (entre l'avenue de Vénus et la 2e Avenue du Parc-Industriel), la rue Étienne-Raymond (entre la Garderie Lacet de Bottine et l'avenue Linière) ainsi qu'une partie du boulevard Larochelle.

- La Ville a autorisé l'installation de panneaux de signalisation stationnement de 2 heures du côté Nord de l'avenue Chassé et stationnement interdit du côté nord de l'avenue Saint-Émile, du boulevard Vachon Nord jusqu'à la rue transversale qui conduit à la route Chassé.

- Suite à la restructuration de l'organisation du Service de protection contre l'incendie, monsieur Claude Morin a été nommé capitaine et messieurs René Cliche, Serge Fecteau, Éric Faucher et Nico Leclerc ont été nommés lieutenants. Félicitations à ces nouveaux officiers!

- La Ville a procédé à l'adoption du règlement numéro 1247-2003 amendant le règlement de zonage numéro 700-90 et plus particulièrement afin (1) de créer une nouvelle zone portant le numéro 153 à même une partie de la zone 114 (partie nord de la rue Turmel - habitations multifamiliales) et (2) d'identifier la partie résiduelle de la zone 120 créée par l'agrandissement de la zone 121

(règlement numéro 1240-2003) comme étant la zone 154 et d'y établir les usages et spécifications (côté sud de l'avenue Saint-Jean entre le boulevard Taschereau et les limites de la zone commerciale sur le boulevard Vachon Nord).

- La Ville a procédé à l'adoption du règlement numéro 1255-2003 décrétant la fermeture et la cession d'une partie de l'ancienne route Bisson, lot 664 Ptie du cadastre officiel de la Paroisse de Sainte-Marie, maintenant Ville de Sainte-Marie. Ce règlement est entré en vigueur lors de sa publication le 15 août dernier.

- La Ville a autorisé la signature d'un contrat de location d'un espace publicitaire à l'aréna avec Saputo Boulangerie inc.

- La Ville a autorisé la signature d'un contrat de location d'une durée de 3 ans avec Monsieur André Levasseur et ce, pour la boutique d'aiguisage de patins.

- La Ville a procédé à l'achat d'un châssis-cabine pour l'unité d'urgence.

- La Ville a autorisé son Service de protection contre l'incendie à aller en appel d'offres pour la fabrication d'une boîte de service pour l'unité d'urgence.

- La Ville a demandé au député, monsieur Janvier Grondin, de bénéficier d'une aide financière pour les travaux de traitement de surface du rang Saint-Gabriel Nord entre la route Landry et le Lac Marcoux ainsi que pour des travaux de réfection du pavage de la route de Desserte vers la municipalité de Scott, pour lesquels la Ville se propose d'investir pour l'année 2003.

Pour obtenir plus de détails ou une version intégrale de ces procès-verbaux, communiquez avec le personnel du Service du greffe et du contentieux.

Hélène Gagné,  
Greffière.



## UN SUCCÈS FORMIDABLE!

Cette année, le festival international Gigue en Fête a de nouveau rencontré un immense succès. Maintenant devenu un événement annuel, le festival s'est tenu sur un nouvel emplacement qui a été particulièrement apprécié des visiteurs. En effet, le stationnement de l'aréna offrait beaucoup plus d'espace tout en permettant de situer le festival au cœur même du centre historique de Sainte-Marie.

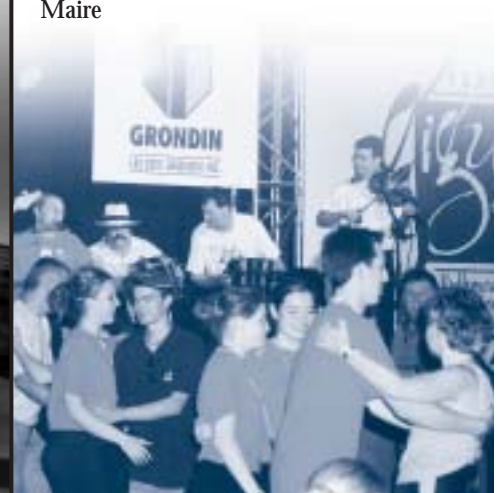
Les quelques chiffres ci-dessous montrent bien l'importance de cette activité et l'impact qu'elle peut avoir sur notre industrie touristique.

- Visiteurs : .....10 185
- Bénévoles : .....340
- Artistes participant à la programmation : .....319
- Taux d'occupation des motels et gîtes à Sainte-Marie et Scott
  - Jeudi 26 juin .....77%
  - Vendredi 27 juin .....92%
  - Samedi 28 juin .....100%
  - Dimanche 29 juin .....52%

Je me fais le porte-parole du conseil municipal pour féliciter chaleureusement les organisateurs et les bénévoles qui ont rendu possible une activité dont le succès ira croissant, nous en sommes convaincus.

*Encore une fois, bravo!*

Harold Guay  
Maire





## Sainte-Marie de Beauce

### Un présent du passé, Une fierté à partager

C'est par ces mots que débute une histoire fascinante, celle de Sainte-Marie de Beauce. En dix courts chapitres, cet ouvrage de 98 pages vous permet de franchir près de cinq siècles en quelques heures. Abondamment illustré, le livre retrace l'origine de nos noms de lieux, des hommes et des femmes qui ont bâti notre communauté, de son évolution à travers le temps et l'espace. Pour compléter ce portrait, vous pouvez consulter aussi le disque compact qui accompagne l'ouvrage; il contient près de cent photos d'archives (avec légendes) qui complètent à merveille l'itinéraire que vous aurez parcouru à la lecture de « Sainte-Marie de Beauce, Un présent du passé, Une fierté à partager ». Pour en savoir plus : [www.ville.sainte-marie.qc.ca](http://www.ville.sainte-marie.qc.ca) - surveillez la petite fenêtre qui ouvre avec la page d'accueil.

Disponible au coût de 25 \$, ce merveilleux cadeau à faire ou à se faire est disponible aux endroits suivants :

- Hôtel de ville (av. Marguerite-Bourgeoys)
- Maison du Tourisme (boul. Vachon)
- Maison Dupuis
- Maison Lacroix
- Manoir Taschereau (rue Notre-Dame)



Vous pouvez aussi consulter les ouvrages de François Drouin qui regroupent sous différents thèmes les événements qui ont marqué l'histoire de la Beauce et de Sainte-Marie. Intitulés justement « Les événements beaucerons », les 9 tomes sont disponibles à la bibliothèque municipale ou directement auprès de l'auteur au coût de 9 \$ chacun. Pour joindre monsieur Drouin : 387-5733.



## CORPS DE CADETS 2898 SAINTE-MARIE

### Période d'inscription

Si tu as entre 12 et 18 ans, viens nous voir!  
Les vendredis 19 et 26 septembre, à 19 h,  
sous-sol de la polyvalente Benoît-Vachon.

Capitaine Guillaume Paré : 659-1481  
M. Jacques Grenier : 475-4490  
Vendredi soir : 387-7143



Les 26, 27 et 28 septembre prochain, les Mariveraines et les Mariverains ont rendez-vous avec les créatrices et les créateurs de leur communauté! Ces trois journées permettront de mettre en valeur la variété et la qualité des talents de nos artistes et artisans. Les personnes et organismes intéressés à participer activement à ces journées (exposition, démonstration, animation, etc.) peuvent contacter madame Line Gagnon, agente de développement culturel, au 387-4920.

Un programme détaillé sera publié dans la prochaine édition du Lien mariverain.



### COMITÉ D'ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS DE SAINTE-MARIE

#### Bienvenue à Sainte-Marie!

Vous êtes nouvellement arrivé-e à Sainte-Marie? Le CANA est un organisme bénévole qui accueille les nouveaux arrivants afin de les aider à s'orienter dans leur nouveau milieu de vie. Si un de nos bénévoles ne vous a pas contacté, vous pouvez communiquer avec monsieur Rénald Binet, au 387-2677 (soir).

## UNE NOUVELLE CONVENTION COLLECTIVE

La ville a signé une nouvelle convention collective avec ses employés de bureau le 11 juin dernier. Cette convention collective sera valide pour une période de 4 ans, soit du 1<sup>er</sup> janvier 2002 au 31 décembre 2005. Dans le cadre de ce renouvellement, les augmentations salariales suivantes ont été consenties : 2 % en 2002, 2 % en 2003, 2,5 % en 2004 et 3 % en 2005.



## Nouveautés Bibliothèque Honorius-Provost

• *Harry Potter and the Order of the Phoenix*, J.K. Rowling, Raincoast Books, 2003, 766 p.  
Pour tous ceux qui ne peuvent attendre la version française du nouveau Harry Potter ! Harry Potter is due to start his fifth year at Hogwarts School of Witchcraft and Wizardry. He is desperate to get back to school and find out why his friends Ron and Hermione have been so secretive all summer. However, what Harry is about to discover in his new year at Hogwarts will turn his world upside down ...

• *Sainte-Marie de Beauce : Un présent du passé, une fierté à partager*, Isabelle Cadoret, Ville de Sainte-Marie, 2003, 89 pages, nombreuses photos en n&b, contient un CD-ROM

En dix chapitres concis et illustrés, les auteurs brossent un tableau des gens et des événements qui ont marqué notre histoire et notre paysage : toponymie, aménagement du territoire, origine de certaines institutions, etc. Un « must » pour toute personne curieuse de connaître l'histoire de Sainte-Marie.

• *Charme et secrets des villages de France*, Sélection du Reader's Digest, 2002, 349 p., nombreuses photos en couleurs.

Ce sont 244 villages, certains célèbres, d'autres moins, qui sont ici rassemblés. Les textes racontent l'histoire, les monuments, les traditions. Blottis dans la verdure, perchés en nid d'aigle, écrasés de soleil ou auréolés de brume... l'étonnante diversité des bourgs et des villages de France prend forme en d é c l i n a n t leurs attraits sur toute la



gamme des tons, des formes et des lumières qu'offre leur terroir.

• *Design scandinave*, Charlotte et Perter Fiell, Taschen, 2002, 349 p., nombreuses photos en couleurs.

Retrouvez plus de 180 designers scandinaves (de Aalto à Wirkkala) qui ont marqué leur temps de 1900 à aujourd'hui ! L'alliance de formes belles, naturelles, et d'un fonctionnalisme adapté au quotidien constitue l'une des forces du design scandinave, et l'une des raisons pour lesquelles il est si apprécié et si recherché. Vous pourrez promener votre regard admiratif sur le mobilier, le verre, la céramique, les textiles, les bijoux et le travail sur métal que ces artisans ont créés.

• *Découvrez l'art du bouquet*, Simon Lycett, Solar, 2000, 191 p.

Découvrez de très nombreuses compositions florales pour transformer votre maison tout au long de l'année : décors de table, ambiances de fête, grandes réceptions... Contient plus de 300 photographies, des réalisations expliquées étape par étape, de précieux conseils concernant la mise en beauté et la préservation des bouquets.

• *Fondues : Plus de 100 délicieuses recettes originales*, Gina Steer, Modus Vivendi, 2000, 128 p., photos couleurs.

Mettez de côté les fondues traditionnelles... Un monde tout nouveau de fondues s'offre à vous ! Des recettes qui conviennent à ceux et celles qui suivent des régimes santé ou qui sont végétariens, faibles en gras, pour favoriser une santé optimale. Une approche simple qui assure la réussite de toutes les recettes accompagnées de directives pour organiser des soirées et des fêtes inoubliables.

• *Cuisiner au wok avec Ken Hom*, Ken Hom, Hachette, 2002, 160 p., nombreuses photos couleurs.

Rapide, facile d'entretien, utilisant peu de matière grasse, le wok est l'outil idéal pour réussir des recettes simples, saines et légères.

### Message

Vous pourrez vous inscrire à la programmation d'automne de la bibliothèque les 6 et 9 septembre prochain à la polyvalente Benoît-Vachon, puis par la suite, à la bibliothèque même. L'heure du conte, la généalogie, le club de lecture pour adultes ainsi que le club de jeu d'échecs (tous les mardis soirs) n'attendent que vous pour vous divertir. Alors, inscrivez-vous en grand nombre car les coûts sont minimes !